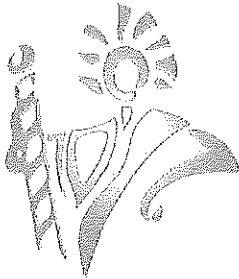


# Office notarial de Meung-sur-Loire

**Luc VILLET**

*Docteur en Droit*

**Thomas CAMUS**



*Notaires Associés*

34 Quai Jeanne d'Arc  
Boîte Postale 23  
45130 MEUNG SUR LOIRE

Tél : 02.38.44.30.25  
Fax : 02.38.44.34.39  
[officenotarial.meung@notaires.fr](mailto:officenotarial.meung@notaires.fr)

**Notaires assistants :**  
Quentin BOCKTAELS  
Alexandra DUTHEIL

## ATTESTATION

Aux termes d'un acte reçu par Maître Thomas CAMUS Notaire associé de la Société Civile Professionnelle « Luc VILLET et Thomas CAMUS, notaires associés d'une S.C.P. titulaire d'un office notarial », dont le siège est à MEUNG SUR LOIRE (Loiret), 34, Quai Jeanne d'Arc, le 25 octobre 2021 il a été constaté la PROMESSE DE VENTE,

**Par :**

La COMMUNAUTE DE COMMUNES DES TERRES DU VAL DE LOIRE, Etablissement de coopération intercommunale à fiscalité propre, personne morale de droit public située dans le département du LOIRET, dont l'adresse est à MEUNG-SUR-LOIRE (45130), 32 rue du Général de Gaulle, identifiée au SIREN sous le numéro 200070183.

**Au profit de**

La Société dénommée EXIA PRODUCTION, Société par actions simplifiée au capital de 2.000.000,00 €, dont le siège est à PARIS 12ÈME ARRONDISSEMENT (75012), 4 place Louis Armand Tour de l'Horloge, identifiée au SIREN sous le numéro 501422893 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS.

La société dénommée EXIA PRODUCTION acquiert la pleine propriété.

## IDENTIFICATION DES BIENS

### DESIGNATION

**A MEUNG-SUR-LOIRE (LOIRET) (45130), Lieudit "Les Grands Champs" :**

Une parcelle de terrain à bâtir d'une superficie d'environ 58.000,00 m<sup>2</sup> à prélever sur une parcelle de plus grande importance cadastrée section ZN numéro 210 et section ZP numéros 294, 299 et 302.

Figurant ainsi au cadastre :

Section	N°	Lieudit	Surface
ZN	210	CLOS DE L HERBAUDIÈRE	02 ha 50 a 78 ca
ZP	294	LES GRANDS CHAMPS	00 ha 80 a 25 ca
ZP	299	LES GRANDS CHAMPS	02 ha 15 a 01 ca
ZP	302	LES GRANDS CHAMPS	00 ha 36 a 64 ca

Total surface : 05 ha 82 a 68 ca

### **Division cadastrale à effectuer**

Il est ici précisé que les parcelles ci-dessus cadastrée section ZN numéro 210 et section ZP numéros 294, 299 et 302 sont d'une contenance totale de cinq hectares quatre-vingt-deux ares soixante-huit centiares (05ha 82a 68ca) de laquelle sera distraite la contenance vendue et ce au moyen d'un document modificatif du parcellaire à établir aux frais du PROMETTANT par tout géomètre-expert de son choix et qui sera visé dans l'acte constatant la réalisation authentique de la vente.

### **Lotissement**

Le BIEN forme l'ilot un (1) du lotissement autorisé par un arrêté accordant un permis d'aménager délivré par l'autorité compétente en date du 17 janvier 2012, portant le numéro PA 045 203 11 00001.

### **Parc d'activité synergie Val de Loire et Extension Actiloire**

Les biens objets de présentes sont inclus dans le Parc d'activité Synergie Val de Loire et extension Actiloire, pour laquelle un cahier des charges a été adopté le 20 octobre 2011, dont une copie a été remise dès avant ce jour au BENEFICIAIRE qui le reconnaît et dont une copie est demeurée ci-jointe et annexée aux présentes.

### **Durée de la promesse de vente**

La promesse de vente est consentie pour une durée expirant le 31 mars 2023, à seize heures.

### **PROPRIETE JOUISSANCE**

Le BENEFICIAIRE sera propriétaire du BIEN le jour de la constatation de la vente en la forme authentique.

Il en aura la jouissance à compter du même jour par la prise de possession réelle, le BIEN devant être impérativement, à cette même date, libre de toute location ou occupation.

**EN FOI DE QUOI la présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.**

**FAIT A MEUNG SUR LOIRE (Loiret)  
LE 2 NOVEMBRE 2021**

